

Bruxelles, le 3 février 2004

Une Europe plus sûre et plus propre: surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité

La Commission européenne a adopté aujourd'hui un plan d'action en matière de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES – Global Monitoring for the Environment and Security). Ce plan décrit les mesures énergiques nécessaires pour mettre en place un système qui exploitera, coordonnera et améliorera les données d'observation et de surveillance de la Terre fournies par les satellites et les sondes au sol, afin d'améliorer la prise de décisions en matière d'environnement et de sécurité. L'objectif de l'initiative est la fourniture de services indépendants, peu coûteux et conviviaux pouvant contribuer à la prévision ou la gestion de situations de crise telles que les incendies de forêt ou les inondations, et conduire à une meilleure gestion des problèmes tels que la protection de l'environnement ou la lutte contre l'immigration illégale. Un grand nombre de données dans ce domaine sont aujourd'hui fournies par de nombreuses sources différentes, mais pour des raisons techniques ou à cause d'un manque de coopération, elles sont souvent contradictoires ou ne sont pas entièrement intégrées. Dans sa communication, intitulée «Mise en place d'une capacité GMES d'ici 2008 – plan d'action 2004-2008», la Commission européenne, en coopération avec l'Agence spatiale européenne, montre la voie à suivre.

«Plus les informations sont précises et disponibles en temps voulu, plus les décideurs sont en mesure d'agir efficacement», a déclaré Philippe Busquin, commissaire européen chargé de la recherche. «La surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) permettra de rassembler un large éventail d'informations diverses pour qu'elles puissent être utilisées afin de mieux gérer et prévoir des situations potentiellement dangereuses et coûteuses, des crises environnementales jusqu'aux problèmes de sécurité. Elle fournira également un instrument stratégique pour soutenir un large éventail de politiques européennes, dont l'agriculture, les transports, le développement régional, la pêche et les relations extérieures. La GMES offre également d'importantes possibilités de stimuler la croissance économique en encourageant la création de nouveaux services innovants, au point qu'elle figure parmi les «projets de démarrage rapide» de l'initiative de la Commission pour la croissance.¹»

¹ COM(2003) 690, 11.11.2003: communication de la Commission, «Une initiative européenne pour la croissance – Investir dans les réseaux et la connaissance pour soutenir la croissance et l'emploi. Rapport final au Conseil européen».

Pour de bonnes décisions, il faut de bonnes informations

La prise de décisions en connaissance de cause en matière d'environnement et de sécurité est un processus complexe. Dans le passé, des investissements considérables ont été réalisés dans la collecte et le traitement d'informations susceptibles de mieux soutenir les politiques environnementales et de sécurité. Mais les données brutes, qui proviennent de sources diverses et souvent sans relation entre elles, doivent être traitées, souvent avec des contraintes de temps très strictes. Il en résulte que les informations, dans leur forme actuelle, ne sont pas utiles pour ceux qui en ont besoin.

L'initiative GMES vise à rassembler et exploiter au mieux les données existantes collectées par des équipements de surveillance *in situ* au sol ainsi que des systèmes aéroportés et spatiaux d'observation de la Terre. Ces données seront ensuite transmises à des fournisseurs de services grâce à un système efficace de gestion des informations.

Ces fournisseurs créeront et offriront des services ciblés à des groupes d'utilisateurs déterminés tels que les pouvoirs publics, les organisations humanitaires et les entreprises privées.

Prêt pour l'action

La communication de la Commission propose un plan d'action en vue de la mise en place d'une capacité GMES opérationnelle d'ici 2008, ainsi qu'une structure de gestion, les aspects financiers et une approche progressive des futures étapes. La première priorité est de créer des services capables de réunir des données et des informations en vue de la création de services utiles. À cet effet, deux éléments essentiels sont nécessaires. Tout d'abord, les principales sources de données doivent être maîtrisées et intégrées. Ensuite, il convient de mettre au point un système permettant de transmettre efficacement les informations à ceux qui en ont besoin.

Concrètement, le plan d'action décrit les tâches requises au cours des quatre prochaines années:

- mise au point des outils appropriés (composantes spatiale et *in situ*) pour la collecte des informations nécessaires;
- conception de l'infrastructure appropriée d'intégration des données et de gestion des informations qui permettra aux utilisateurs d'accéder facilement aux informations et de les partager;
- fourniture de services réguliers et fiables qui sont adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs;
- mise en place d'une structure pour le financement et la gestion efficaces de la nouvelle capacité GMES.

Ressources nécessaires

La combinaison des fonds existants du 6^e programme-cadre de recherche de l'UE (2002-2006) et de ceux du programme de l'Agence spatiale européenne (ESA) sur les éléments des services GMES contribuera au développement de services de fourniture d'informations au cours de la période 2004-2006. On estime qu'un montant de 80 millions d'euros sera nécessaire en 2007, avec une augmentation à 150 millions d'euros les années suivantes pour la seule fourniture des services.

Comme dans le cas du système de navigation par satellite GALILEO, un mécanisme de financement devra être élaboré par un nouveau «Bureau du programme GMES», avec la participation de la Commission européenne, de l'ESA, des États membres de l'UE et de sources privées) pour que les utilisateurs (publics ou privés) des services GMES contribuent aux coûts d'exploitation sur la base d'un modèle commercial approprié.

Étapes suivantes

Le plan d'action sera mis en œuvre en collaboration étroite avec l'ESA, les États membres de l'UE et de l'ESA, d'autres organisations internationales et le secteur privé. Au début de l'année 2005, la Commission soumettra des propositions formelles en ce qui concerne le système de gestion et les ressources de financement requis pour une capacité GMES opérationnelle d'ici 2008.

Pour plus d'**informations sur l'initiative GMES**, veuillez visiter le site

<http://www.gmes.info/>

Du concept à l'action

Le concept GMES a été lancé en 1998 et a été approuvé par les Conseils de l'UE et de l'Agence spatiale européenne (ESA) en 2001. Dans sa communication lors du sommet de Göteborg (2001), la Commission a appelé à la mise en place, d'ici 2008, «de capacités européennes de surveillance globale de l'environnement et de la sécurité» pour la collecte, l'interprétation et l'utilisation de données et d'informations à l'appui des politiques de développement durable.

Une phase initiale exploratoire, menée conjointement par la CE et l'ESA, a eu lieu entre 2001 et 2003 (à la suite du plan d'action communautaire 2001-2003 pour l'initiative GMES)², dont les résultats détaillés sont présentés dans le rapport final sur la période initiale (2001-2003)³, de même que les enseignements qui en ont été tirés. L'importance de la GMES a été reconnue également dans le récent Livre blanc sur la politique spatiale européenne⁴ et dans l'examen de la politique de l'environnement 2003⁵.

Après avoir atteint le stade de maturité, l'initiative GMES peut maintenant passer aux phases de développement et de démarrage, après quoi la GMES sera véritablement opérationnelle.

Le but de la communication de la Commission sur l'initiative GMES est triple:

1. décrire les principaux enseignements tirés de la phase initiale et identifier les nouveaux enjeux;
2. déterminer comment mettre en place une capacité GMES d'ici 2008, y compris une structure de gouvernance et une stratégie de financement;
3. présenter un plan d'action pour la phase suivante (2004-2008).

Les avantages de la GMES pour Europe – et au-delà

Les informations fournies par la GMES seront utilisées pour soutenir un large éventail d'objectifs de politiques de l'UE, notamment:

- les engagements environnementaux de l'Europe, sur le territoire de l'UE et à l'échelle mondiale, en contribuant à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi de la politique communautaire en matière d'environnement⁶, des réglementations nationales et des conventions internationales;
- d'autres domaines politiques tels que l'agriculture, le développement régional, la pêche, les transports, les relations extérieures, pour ce qui est de l'intégration de la dimension environnementale dans les domaines respectifs en tenant compte de leurs exigences spécifiques;

² COM(2001) 609 final.

³ Rapport final sur la période initiale (2001-2003) de l'initiative GMES (final). Voir site web <http://www.gmes.info>

⁴ Politique spatiale européenne - Livre blanc, COM (2003) 673.

⁵ Examen de la politique de l'environnement 2003 – Consolidation du pilier «Environnement» du développement durable, COM(2003) 745 final.

⁶ Le 6^e plan d'action pour l'environnement (2004-2010), qui porte sur le changement climatique, la nature et la biodiversité, l'environnement et la santé, les ressources naturelles et les déchets.

- la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), y compris la politique européenne de sécurité et de défense (PESD);
- d'autres politiques touchant la sécurité des citoyens européens aux niveaux communautaire et national⁷, avec notamment des possibilités d'application dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (surveillance frontalière, par exemple).

Quelques exemples concrets:

En Europe, on estime qu'une meilleure compréhension des risques naturels, tels que les inondations et les feux de forêts, pourrait conduire à une économie d'environ 370 millions d'euros par an et qu'une amélioration de la capacité de prévision pourrait se traduire par des économies allant jusqu'à 1 milliard d'euros par an. Les scientifiques estiment à 360 milliards d'euros l'impact économique annuel de la pollution atmosphérique en Europe et des centaines de milliers de personnes meurent chaque année en raison des maladies liées à la pollution. En améliorant les capacités de prévision, de surveillance et d'évaluation, la GMES permet de mieux faire face aux risques naturels ou dus à l'homme, notamment par une réduction des pertes humaines et matérielles.

En dehors de l'Europe, il existe un manque d'informations cartographiques pour améliorer l'efficacité des opérations liées à l'aide humanitaire, à la sécurité alimentaire, à la gestion des crises et à la prévention des conflits.

À l'échelle planétaire, la GMES contribuera à faire de l'Europe le leader dans le domaine de la surveillance mondiale de l'environnement et ce, grâce à une coopération au niveau mondial. Depuis le premier sommet sur l'observation de la Terre en juillet 2003, la GMES est considérée comme la contribution européenne à la mise en place d'un système mondial complet et coordonné d'observation de la Terre. La Commission européenne coordonne la position européenne et joue un rôle moteur dans le groupe ad hoc sur l'observation de la terre (GEO - *Group on Earth Observation*) en tant que coprésident avec les États-Unis, le Japon et l'Afrique du Sud (représentant les pays en développement).

⁷ «Une Europe sûre dans un monde meilleur - Stratégie de sécurité européenne», Javier Solana, 12.12.2003.